

Caf retenue droit ??

Par Lili43000, le 28/04/2023 à 06:26

Bonjour j'ai eu un contrôle de la caf j'ai été dite fraude. Aujourd'hui ça fait deux fois qu'il me retienne des sommes sans m'en avertir un plan à été mis en place mais il ont recalculé mes droits et mon retenu la régularisation. Ils ont le droit ? J'ai reçu aucun courrier merci pour le temps accordé à ma question

Par Visiteur, le 28/04/2023 à 07:40

BONJOUR

Rien ne semble anormal dans votre sujet, s'il y a eu fraude.

https://www.caf.fr/allocataires/caf-du-morbihan/offre-de-service/thematique-libre/rembourser-une-dette.

https://www.aide-sociale.fr/reclamation-caf/

Par youris, le 28/04/2023 à 10:34

bonjour,

votre CAF a-t-elle déposé une plainte pour fraude contre vous ?

vous pouvez saisir le médiateur de votre CAF, puis si nécessaire la Commission de Recours Amiable, et en dernier lieu le tribunal administratif.

salutations